



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



Activité de la Commission de surveillance en 2024



Sommaire

Composition de la Commission
de surveillance du Groupe
Caisse des Dépôts

2

Mot du Président
de la Commission
de surveillance

3



Activité de la Commission de surveillance

- Chiffres clés **4**
- Organigramme du Groupe Caisse des Dépôts **6**
- La Commission de surveillance veille à ce que
le Groupe Caisse des Dépôts accomplisse ses missions **7**
- La Commission de surveillance au cœur
des grands enjeux d'actualité **10**
- Perspectives **13**



Les comités spécialisés

16

Composition de la Commission de surveillance du Groupe Caisse des Dépôts

au 31 décembre 2024



Jean-René Cazeneuve

Président de la Commission de surveillance
Député de la 1^{re} circonscription du Gers



Estelle Mercier

Députée de la 1^{re} circonscription de Meurthe-et-Moselle



Marie Lebec

Députée de la 4^e circonscription des Yvelines



Arnaud Bazin

Sénateur du Val-d'Oise



Viviane Artigalas

Sénatrice des Hautes-Pyrénées



Emmanuelle Auriol

Personnalité qualifiée nommée par la Présidente de l'Assemblée nationale



Denis Duverne

Personnalité qualifiée nommée par la Présidente de l'Assemblée nationale



Lucie Muniesa

Personnalité qualifiée nommée par la Présidente de l'Assemblée nationale



Jean-Yves Perrot

Personnalité qualifiée nommée par le Président du Sénat



Evelynne Ratte

Personnalité qualifiée nommée par le Président du Sénat



Marie-Claire Capobianco

Personnalité qualifiée de l'État



Jean-Marc Janailac

Personnalité qualifiée de l'État



Marc Le Fur

Personnalité qualifiée de l'État



Gabriel Cumengo

Représentant du directeur général du Trésor



Béatrice De Ketelaere

Représentante du personnel



Pierre Fourcail

Représentant du personnel

Mot du Président



**Jean-René
Cazeneuve**

Président de
la Commission
de surveillance
Député de la
1^{re} circonscription
du Gers

La Commission de surveillance assure la protection du Groupe Caisse des Dépôts (1 388 Md€ de bilan agrégé). Elle est garante de son indépendance et de l'efficacité de son action au service de l'intérêt général et du développement économique du pays.

Élu à sa présidence en novembre 2024, je suis très attaché à son caractère collégial, sa composition assurant l'équilibre de ses débats et de ses décisions.

Depuis la loi PACTE entrée en vigueur en 2020, son rôle se rapproche de celui d'un conseil d'administration : elle délibère sur la stratégie de la Direction générale et valide ses principaux choix d'investissement. Elle est particulièrement attentive à être force de proposition sur les trois orientations structurantes de la Caisse des Dépôts et consignations (CDC) : la transformation énergétique et écologique dans laquelle le Groupe a prévu d'engager 100 Md€ d'ici fin 2028, la cohésion sociale et territoriale, à travers notamment ses interventions dans le secteur du logement et l'accompagnement des parcours de vie des Français, et enfin le développement économique et la souveraineté de notre pays.

Tout au long de l'année 2024, et malgré les évolutions de sa composition liées à l'actualité politique, elle a poursuivi sans interruption ses travaux pour contribuer à donner à la CDC les moyens de son action.

Je tiens ici à remercier mes deux prédécesseurs à la tête de la Commission de surveillance, Alexandre Holroyd, président jusqu'en juin 2024, et Arnaud Bazin, qui a assuré l'intérim de juin à novembre de la même année, pour leur action déterminée. Sous leur impulsion, la Commission de surveillance a veillé à la protection de l'épargne des Français et proposé de nouvelles pistes pour mobiliser les fonds des livrets d'épargne réglementée au service de la souveraineté et du développement de notre pays. Elle a également été très impliquée sur les questions liées à l'avenir du groupe La Poste, avant une année 2025 forte en enjeux stratégiques pour la première filiale de la Caisse des Dépôts.

Au nom de la Commission de surveillance, je tiens enfin à remercier l'ensemble des collaborateurs du Groupe, dont nous apprécions l'engagement et la détermination pour répondre aux missions d'intérêt général et aux enjeux économiques du pays, tout en défendant la singularité de notre institution. En tant qu'élu local, j'ai pu mesurer l'importance et l'étendue de leur travail au service de tous, dans tous les territoires, et je suis extrêmement fier de pouvoir soutenir et participer à faire reconnaître leur action.

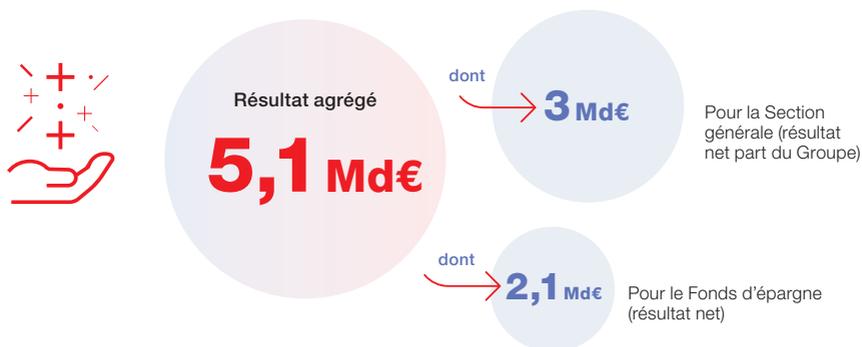


**Un modèle
unique de
gouvernance**

Activité de la Commission de surveillance

Chiffres clés 2024

La Commission de surveillance a approuvé les comptes du Groupe CDC et du Fonds d'épargne.



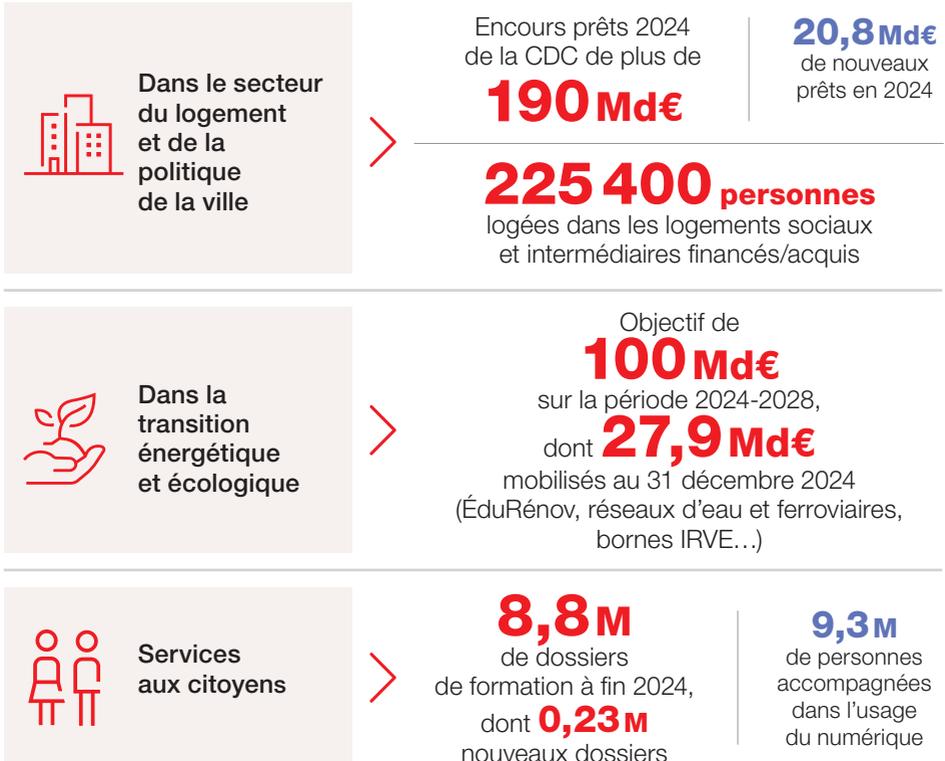
La Commission de surveillance a approuvé la contribution du Groupe au budget de l'État.

La Commission de surveillance a autorisé 16 opérations d'investissement/désinvestissement.

La Commission de surveillance a contribué à sécuriser l'épargne des Français.



La Commission de surveillance, au cœur des grands enjeux d'actualité



La Commission de surveillance veille à ce que le Groupe Caisse des Dépôts accomplisse ses missions



Depuis sa création, la Commission de surveillance a pour rôle de veiller à ce que la Caisse des Dépôts et consignations (CDC) accomplisse ses missions, confiées par la loi, et que le groupe public qu'elle forme avec ses filiales exerce ses activités d'intérêt général et ses activités concurrentielles au service du développement économique du pays. Ses attributions dans ce domaine ont été renforcées par la loi PACTE promulguée en mai 2019.

La Commission de surveillance donne à la CDC les moyens financiers de son action

La Commission examine et adopte le projet de budget de l'Établissement public proposé par le Directeur général dans toutes ses composantes (dépenses liées aux ressources humaines, systèmes d'information, immobilier, subventions...). En 2024, le budget a contribué au soutien des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la CDC étant partenaire officiel de l'événement.

Le budget 2025 adopté fin 2024 est le résultat d'un dialogue exigeant avec la Direction générale. La Commission de surveillance a pleinement utilisé de ses prérogatives en matière budgétaire en questionnant tous les paramètres du budget (hypothèses macro-économiques, effectifs, gains de productivité...) avant de le soumettre pour approbation au ministre chargé de l'Économie et des Finances.

Elle a également demandé que le prochain projet de budget soit enrichi d'une annexe « verte » détaillant l'impact environnemental des dépenses. Qu'il s'agisse du projet de budget ou de l'exécution budgétaire en cours d'année, la Direction générale est liée par l'adoption par la Commission et doit présenter un nouveau projet si cette dernière soulève des objections.



Investissement

La Commission de surveillance autorise toute opération significative d'investissement ou de cession

Son Comité des investissements (CDI) examine tous les projets d'investissement ou de désinvestissement du Groupe supérieurs à 150 M€ : acquisitions, cessions, mais également réponses aux appels d'offres les plus importants. Le comité veille notamment à la cohérence stratégique et au respect des intérêts patrimoniaux de la Caisse des Dépôts.

Comme les années précédentes, l'activité du Comité des investissements a été soutenue en 2024 : 16 opérations examinées, représentant un montant global de 5,6 Md€ en valeur absolue (investissements et désinvestissements confondus).

Cette activité s'inscrit dans une vision dynamique du portefeuille des filiales et participations stratégiques (avec une rotation plus importante en 2024 qu'en 2023) et un recentrage autour des priorités d'action du Groupe (transformation écologique, souveraineté et développement économique, cohésion sociale et territoriale).

Ainsi, le CDI a autorisé la cession d'une partie du capital de Transdev au groupe Rethmann (co-actionnaire de la CDC), ramenant la participation de la CDC dans l'entreprise de 66 à 34 %. Cette opération se justifie par la forte ambition de développement à l'international de Transdev, qui l'éloigne des missions d'intérêt général de la CDC, mais permet le maintien de l'influence du Groupe Caisse des Dépôts dans un acteur majeur de la mobilité durable dans les territoires français.



Cession partielle de Transdev



La Commission de surveillance joue un rôle clé dans la préservation de l'épargne des Français et dans la maîtrise des risques du Groupe

Par ses décisions, elle protège les fonds déposés sur le Livret A et les autres livrets d'épargne réglementée en s'assurant qu'ils sont gérés avec des risques maîtrisés. La Commission de surveillance accorde une attention particulière à la bonne utilisation de l'épargne des Français au service de l'intérêt général. En 2024, elle a rendu un rapport sur l'amélioration du modèle du Fonds d'épargne et sur les pistes de nouveaux emplois.

Plus largement, l'instance examine les différents risques inhérents à l'activité du Groupe, par exemple les risques cyber, climatique ou d'image. Ces activités sont déterminantes pour préserver la capacité d'intervention du Groupe Caisse des Dépôts, notamment son rôle contracyclique.

La Commission de surveillance veille à l'exemplarité de la CDC

Elle est particulièrement attentive aux thématiques environnementales, de cohésion sociale et de gouvernance (ESG) et pousse la CDC à faire preuve d'ambition dans ces domaines, notamment s'agissant des dispositifs en matière de déontologie et d'anticorruption, de la transparence sur les enjeux climatiques, ou encore de la politique RH.

Elle a notamment veillé à l'exemplarité du Groupe en matière de reporting environnemental, social et de gouvernance, en recommandant à la CDC de se soumettre dès 2024 aux dispositions de la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*). Le premier rapport de durabilité Groupe est ainsi prévu à l'été 2025.

La Commission respecte les dispositions en matière d'égalité femmes-hommes, puisque sa composition était exactement paritaire à fin décembre 2024, au-delà de l'objectif de 40% fixé par la loi.



Rendre l'épargne utile

La Commission de surveillance au cœur des grands enjeux d'actualité



Logement

Une instance pleinement impliquée dans les politiques du logement

Mission historique de la Caisse des Dépôts, le financement de la construction et de la rénovation des logements sociaux passe par les prêts aux organismes de logement à partir des dépôts du Livret A, du LDDS et du LEP. En 2024, l'encours des prêts de la Caisse des Dépôts au secteur du logement social et de la politique de la ville s'élève à 190 Md€ (dont 28 Md€ de nouveaux prêts en 2024). La Commission suit donc tout particulièrement l'implication du Groupe dans cette politique publique à la confluence de la cohésion sociale et territoriale et de la transformation écologique, avec la rénovation énergétique des bâtiments.

La crise du logement et les besoins importants du pays en matière de production neuve et de rénovation thermique constituent un point de vigilance pour la Commission de surveillance, qui invite la CDC et ses filiales en charge à massifier leur action compte tenu des difficultés ou des réticences des autres grands acteurs du secteur. Ainsi, le CDI de la Commission de surveillance a autorisé la recapitalisation de CDC Habitat à hauteur de 250 M€, pour permettre à CDC Habitat social de financer la production de 10 000 logements supplémentaires à horizon 10 ans, soit une hausse de 25 % par rapport à la trajectoire initiale.

L'implication de la CDC dans la production de logements se traduit sur le terrain. Le village olympique de Saint-Ouen, réalisé par un groupement formé par la Caisse des Dépôts, Icade et CDC Habitat, est emblématique des ambitions du Groupe : mixité sociale, avec 30 % de logements sociaux et intermédiaires et une résidence étudiante, développement de l'activité économique avec zones d'activité et immeubles de bureaux, et performance énergétique, avec des constructions répondant aux dernières normes environnementales.



Transition écologique

La transition écologique et énergétique : une ambition et des actions portées par la Commission de surveillance

***ÉduRénov,
rénovation
de 10 000
écoles et
bâtiments
scolaires
d'ici à 2027***



ÉduRénov

La transition écologique et énergétique constitue l'une des préoccupations majeures de la Commission. Elle veille à ce que l'ensemble des activités du Groupe s'aligne avec la trajectoire de limitation à 1,5°C du réchauffement climatique : investissements directs dans la transformation écologique, énergie, transports, prêts au secteur public local et aux organismes de logement social, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments.

Afin d'assurer le respect de cette trajectoire, la CDC a prévu de consacrer 100 Md€ à la transition énergétique entre 2024 et 2028.

La Commission de surveillance accompagne la mise en place des plans de transition du Groupe vers la neutralité carbone à horizon 2050, qui seront présentés dans le rapport de durabilité prévu par la CSRD.

Sous l'impulsion de son comité RSE et éthique, elle a consacré plusieurs réunions au suivi des trajectoires de décarbonation des différentes entités et activités du Groupe, ainsi qu'aux étapes de réalisation du rapport de durabilité (choix des auditeurs, définition du périmètre d'analyse...).

Une attention particulière au cadre de vie des Français et à leur accès aux services de proximité

La Commission de surveillance participe à l'amélioration de la qualité de vie des Français

Priorité de l'instance, la cohésion sociale et territoriale se traduit par l'offre de services aux citoyens : formations (avec la gestion du compte personnel de formation), retraites (la CDC est le principal opérateur des retraites publiques), usage du numérique, accessibilité, logistique et mobilité décarbonée.

Dans ce cadre, la Commission de surveillance porte une attention particulière au cadre de vie des Français et à leur accès aux services de proximité. Elle suit notamment le déploiement du programme Action Cœur de Ville, dont la Banque des Territoires est l'un des principaux acteurs. Cette dernière accompagne les projets de redynamisation du centre-ville des 245 communes retenues, à travers la mobilisation de 2,5 Md€ entre 2023 et 2026 (dont 1,2 Md€ à destination de CDC Habitat), et de son expertise, de la conception à la mise en œuvre opérationnelle des projets.

Cohésion

Action
Cœur de Ville



Perspectives

S'agissant des perspectives de développement du Groupe, la Commission de surveillance appelle la CDC à approfondir et à structurer son action et porte une vision d'exemplarité et de long terme.



La Commission insiste sur l'importance de disposer d'une mesure fiable et exhaustive de l'impact des moyens engagés et de la réalisation des objectifs stratégiques présentés.

Souveraineté et développement économique

La Commission de surveillance délibère chaque année sur les orientations stratégiques de l'Établissement public et de ses filiales.

Face aux besoins du pays, elle se concentre sur la stratégie de la CDC en matière de souveraineté des infrastructures essentielles, dans les domaines de l'industrie, du numérique et de la finance. Cette stratégie mobilise de nombreuses entités du Groupe dont Bpifrance, la Banque des Territoires, le groupe La Poste, RTE, NaTran (anciennement GTR GAZ). Leurs interventions sont complémentaires : apport en capital et prêts, offre de services bancaires, développement de l'attractivité du territoire en finançant l'aménagement et les infrastructures, projets dans les domaines de l'identité numérique ou encore de la cybersécurité.

*Améliorer
l'autonomie
de la France
dans ces
secteurs
stratégiques*

Ainsi, dans le domaine des infrastructures de marché, le Comité des investissements a autorisé la montée au capital d'Euroclear, dont la CDC détient désormais 17 % à fin 2024. Dans le domaine de l'énergie, la Commission de surveillance a également étudié, dans son rapport sur le Fonds d'épargne, la possibilité pour la CDC de contribuer au financement du nouveau nucléaire français.

La Commission de surveillance encourage le Groupe à se doter d'objectifs ambitieux afin d'améliorer l'autonomie de la France dans ces secteurs stratégiques. Elle demeure vigilante quant au suivi des risques associés aux projets, notamment sur le plan financier.

Grand âge et santé

Les politiques en faveur du grand âge et de la santé sont une priorité affichée pour la Commission de surveillance. Le Groupe Caisse des Dépôts y investit 16 Md€ sur la période 2021-2025, notamment pour financer la création de lits, en EHPAD ou dans d'autres structures d'hébergement, l'adaptation des logements, l'accès à la santé.



Résultats 2024
Emeis



Encours prêts
de la CDC aux
EHPAD du secteur
non lucratif
8 Md€

Face au vieillissement de la population et aux nouveaux besoins qui en découlent, la Commission de surveillance accompagne la structuration des interventions du Groupe CDC dans le domaine du grand âge et de la santé. Elle insiste sur la nécessité de déployer une offre de services intégrée et cohérente avec les politiques publiques en place, notamment s'agissant du maintien à domicile des personnes âgées. Elle veille à ce que les interventions du Groupe contribuent à la réduction des fractures sociales et territoriales, en se concentrant au plus près des besoins des territoires, et en priorisant les secteurs et les populations les plus fragiles.

S'agissant plus particulièrement d'Emeis (anciennement ORPEA), dont la CDC est aujourd'hui actionnaire à hauteur de 22,4 % depuis 2023, la Commission de surveillance continue d'accompagner et soutient le redressement de la trajectoire financière de la société et le déploiement d'un modèle social plus éthique et inclusif. Après avoir validé la troisième (et dernière) augmentation de capital prévue par le plan de sauvegarde accélérée de la société en janvier 2024, elle a également rencontré les administrateurs et dirigeants d'Emeis au cours de l'année 2024.

**Le Groupe
Caisse
des Dépôts
réaffirme son
soutien aux
industries
de défense**



Soutien

Développement économique et soutien aux entreprises

Le développement des entreprises et de l'emploi est une autre priorité d'action du Groupe Caisse des Dépôts. À ce titre, la Commission de surveillance s'implique dans les enjeux de développement économique et accorde une attention particulière à la réalisation des objectifs stratégiques du Groupe.

Au plus près des entrepreneurs et des territoires, les politiques en matière de développement économique sont portées par plusieurs entités du Groupe : Bpifrance (soutien aux entrepreneurs, PME, TPE et ETI et investissement dans l'innovation), Sfil (soutien à l'exportation), Banque des Territoires (accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire et actions directes dans les territoires).

Le soutien spécifique du Groupe Caisse des Dépôts aux entreprises et à l'écosystème de la base industrielle et technologique de défense (BITD) est d'ores et déjà une réalité avec 40 Md€ d'engagements de la part de Bpifrance, Sfil, CDC Habitat ou la gestion d'actifs de la CDC. La Commission de surveillance veillera à ce que l'action du Groupe en ce domaine réponde aux besoins spécifiques des entreprises de ce secteur et mobilise les moyens nécessaires en étroite coordination à l'échelle européenne.

40 Md€
de soutien à
la base industrielle
et technologique
de défense (BITD)

Les comités spécialisés

Ils ont vocation à approfondir et à préparer le travail sur des sujets techniques en amont des séances plénières de la Commission de surveillance.

Un membre de la Commission de surveillance est chargé de rapporter une synthèse des travaux, qui fera l'objet d'un avis rendu collégialement en séance plénière.



Les comités spécialisés approfondissent et préparent le travail



Un des membres de la commission rapporte une synthèse

11
séances plénières

84
avis-délibérations rendus collégialement

→ **7**
comités

Audit et Risques (CAR)

MISSIONS : examen des budgets, comptes sociaux et consolidés, modèle prudentiel, fonds propres, CRIS et versement à l'État.

→ **16**
comités

Investissements (CDI)

MISSIONS : approuver les opérations d'investissement ou de désinvestissement de l'Établissement public et du Groupe au-delà de 150 M€.

→ **4**
comités

Nominations et des Rémunérations (CNR)

MISSIONS : échange sur les nominations au sein du Comex de l'Établissement public et des présidents et directeurs généraux des filiales majoritaires ou influentes du Groupe; examen de la politique de rémunération, conformité aux principes généraux, examen des dispositifs de rémunération des cadres dirigeants et preneurs de risques.

→ **5**
comités

Fonds d'épargne (CFE)

MISSIONS : examen des comptes du Fonds d'épargne, conditions de sa collecte, coût, emplois, équilibre de gestion, prélèvement de l'État, risques, modèle prudentiel et contrôle interne.

→ **9**
comités

Stratégiques (COSTRAT)

MISSIONS : examen des orientations stratégiques de l'établissement public et de ses filiales et s'assurer de la cohérence de leur champ et modalités d'intervention avec les missions de la CDC.

→ **5**
comités

RSE et éthique (CRSEE)

MISSIONS : examen des engagements et politiques du Groupe en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale et dans le domaine de l'éthique, ainsi que des éléments de performance extra-financière, suivi de la mise en place de la CSRD (rapport de durabilité).

→ **7**
comités

CAR-CFE

MISSIONS : examen des sujets d'intérêt commun aux deux comités : risques, contrôle interne et audit, recommandations de la Cour des comptes.

→ **1**
comité

CAR-CRSEE

MISSIONS : désignation des auditeurs de durabilité.



Commission de surveillance
Groupe Caisse des Dépôts
27 quai Anatole France – 75007 Paris
commissiondesurveillance@caissedesdepots.fr